

COMMUNE D'ITTERSWILLER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

(Sur convocation du 18/11/2022)

**Séance du mardi 29 novembre 2022 à 19 h – Caveau de la mairie**

Sous la, présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER

Membres présents : 8

Vincent KIEFFER, le Maire

Karin WASSLER, Adjointe au maire

Claude RIEHL, Éric SCHWARTZ, Lionel HALTER, Rachel JOST, Delphine KELLER, Mathilde PAUMA Conseillers

Absents excusés : Florian HEINRICH, Brigitte MARCHAL

Secrétaire de séance : Karin WASSLER

**I 29.11.22 – 09 : Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

**Vu** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L3131-1 et L4141-1, que les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs et les documents budgétaires soient désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier,

**Considérant** que la collectivité souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Après discussion, l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité,

**De s'engager** dans la télétransmission des actes administratifs tels que les délibérations et arrêtés municipaux au contrôle de légalité,

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer un contrat ou une convention de souscription entre la commune et un opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur dit « opérateur de confiance »

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer le contrat de souscription entre la collectivité et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques,

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture du Bas-Rhin.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Vincent KIEFFER

La secrétaire de séance,  
Karin WASSLER

